

**Synthèse complète de l'étude du Ministère de la Culture sur l'accès des librairies aux marchés d'achats de livres des bibliothèques (2010), qui dresse un état des lieux après une décennie de réformes législatives et réglementaires.**

---

## **Résumé global**

L'étude analyse l'impact des réformes de la loi de 1981 sur le prix du livre, de la loi de 2003 sur la rémunération du prêt en bibliothèque (plafonnement des rabais à 9 %) et des modifications successives du Code des marchés publics.

### **Constat principal :**

- La loi de 2003 a stoppé l'éviction progressive des librairies des marchés publics et leur part reste majoritaire (≈70 % des achats de bibliothèques).
- Cependant, la complexité croissante des procédures d'achat public fragilise surtout les librairies indépendantes et locales, au profit des grandes structures.
- Les achats publics représentent une part modeste pour les éditeurs (≈2,5 % du CA), mais cruciale pour les librairies (≈13 % en moyenne, jusqu'à 30 % pour les spécialisées).

---

## **Points majeurs de l'étude**

### **1. Importance économique et culturelle des marchés de bibliothèques**

- Faible poids macro-économique pour les éditeurs mais **essentiel pour l'équilibre des librairies**, surtout spécialisées (jeunesse, BD, sciences humaines).
- Les bibliothèques garantissent la diversité éditoriale et soutiennent des segments fragiles (poésie, gros caractères).

### **2. Effet de la loi de 2003**

- Plafonnement des rabais (9 %) = **fin de la surenchère** qui écartait les librairies.
- Progression de la présence des librairies dans les marchés publics : de 58 % avant 2003 à 70-72 % après.
- Impact positif confirmé sur plusieurs générations de marchés (2003 → 2007/08).

### **3. Structure du marché (données Sofia 2005-2007)**

- Répartition des fournisseurs :
  - Librairies : 68 % des achats (32 % générales, 15 % très grandes, 13 % spécialisées, 7 % chaînes, 2 % papeteries-presse).
  - Grossistes & fournisseurs spécialisés : 21 %.
  - Fournisseurs étrangers : 4 %.
  - Autres : 7 %.
- **Concentration accrue** : réduction du nombre de fournisseurs (-14 % en 2 ans).

- Importance de la proximité : 59 % des achats se font dans le département, 76 % dans la région → rôle clé des librairies locales.

#### 4. Difficultés liées aux procédures d'achat public

- Formalisation excessive = coûts humains et financiers importants (veille, dossiers techniques, suivi administratif).
- Frein disproportionné pour les petites librairies locales.
- Complexité des critères (prix plafonné, difficultés à définir des critères qualitatifs pertinents).
- Risque de décourager la candidature des librairies de taille modeste.

#### 5. Tendances et vigilance

- **Recomposition du marché** à partir de 2007 : montée des très grandes librairies et recul relatif des librairies générales.
- Pas de remise en cause globale de la loi de 2003, mais **surveillance nécessaire** pour éviter une concentration excessive.

#### 6. Pistes d'action proposées

1. **Pérenniser le suivi national** des achats publics de livres (examen annuel des données Sofia au Conseil du livre).
2. **Améliorer les pratiques d'achat** en clarifiant l'application du Code des marchés (actualisation du Vademecum 2005, expertise juridique).
3. **Former et soutenir** les acteurs (bibliothécaires, libraires) via programmes régionaux et mutualisation des bonnes pratiques.

---

En résumé :

L'étude confirme que la loi de 2003 a permis de protéger l'accès des librairies aux marchés publics, mais les procédures administratives trop lourdes menacent la diversité des fournisseurs. La vigilance et l'accompagnement (formation, simplification, suivi statistique) sont essentiels pour préserver l'équilibre entre concurrence, diversité culturelle et aménagement du territoire.

**Tableau comparatif — Accès des librairies aux marchés publics des bibliothèques**

Enjeux	Constats principaux	Pistes d'action proposées
<b>Poids économique et culturel des marchés publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2,5 % du CA des éditeurs mais <b>13 % en moyenne pour les librairies</b> (jusqu'à 30 % pour les spécialisées).</li> <li>- Crucial pour l'équilibre économique de nombreuses librairies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la diversité des circuits de diffusion pour soutenir l'édition fragile (jeunesse, poésie, sciences humaines).</li> </ul>
<b>Effet de la loi de 2003 (plafonnement des rabais à 9 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A stoppé l'éviction des librairies.</li> <li>- Part de marché des librairies passée de 58 % (avant 2003) à 70-72 % (après).</li> <li>- Impact positif confirmé sur deux générations de marchés (2003 → 2007).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver le cadre législatif actuel.</li> <li>- Continuer à évaluer régulièrement les effets sur la diversité et la concurrence.</li> </ul>
<b>Structure et évolution du marché (2005-2007)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Librairies = 68 % des achats (dont 32 % générales, 15 % très grandes, 13 % spécialisées).</li> <li>- Concentration accrue : -14 % de fournisseurs en 2 ans.</li> <li>- Importance de la proximité (59 % des achats dans le département).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi statistique annuel (via données Sofia).</li> <li>- Valoriser la proximité librairie-bibliothèque comme critère qualitatif.</li> </ul>
<b>Procédures d'achat public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lourdeur administrative (veille, dossiers, mémoires techniques).</li> <li>- Coûts disproportionnés pour les petites librairies locales.</li> <li>- Difficultés à définir des critères qualitatifs pertinents avec prix plafonné.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le <b>Vademecum</b> (2005) pour clarifier l'application du Code des marchés.</li> <li>- Former bibliothécaires et libraires à de meilleures pratiques.</li> <li>- Encourager une application plus souple des règles.</li> </ul>
<b>Tendances récentes (2007-2008)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montée des très grandes librairies.</li> <li>- Recul relatif des librairies générales.</li> <li>- Risque de concentration accrue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'observation annuelle pour détecter toute dérive.</li> <li>- Développer des programmes régionaux de soutien aux librairies indépendantes.</li> </ul>
<b>Vision d'avenir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La diversité des acteurs du livre = garantie de la diversité éditoriale et de l'accès des lecteurs.</li> <li>- Risque : formalisation excessive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 axes retenus : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pérenniser le suivi national.</li> <li>2. Expertiser et adapter les pratiques d'achat.</li> </ol> </li> </ul>

<b>Enjeux</b>	<b>Constats principaux</b>	<b>Pistes d'action proposées</b>
	décourageant les petits fournisseurs.	3. Lancer un programme de formation/soutien régional.

---

Ce tableau donne une vue claire : **enjeux** → **constats** → **actions proposées**, directement exploitable pour un diagnostic ou une présentation.